



**CQP MAGASINIER VENDEUR CONFIRMÉ
PIECES DE RECHANGE ET
ACCESSOIRES
Contrat de professionnalisation**

**Certificat de Qualification Professionnelle
Diplôme de la branche automobile**

Objectifs :

Le but de cette formation est de préparer les salariés en formation aux techniques professionnelles qui leur permettront de :

- réaliser les activités du magasinage et de la vente de pièces de rechange, produits et services,
- réaliser la commercialisation de pièces de rechange, accessoires et produits sur différents lieux de vente (comptoirs atelier/magasin/en boutique/à distance...),
- organiser l'activité des lieux de vente au sein de l'entreprise et participer à la gestion des stocks.

Alternance :

1 semaine en centre de formation.
2 semaines en entreprise.
Soit 556h de formation sur 14 mois

Modalités :

Formation gratuite, pas de frais d'inscription, statut salarié

Entreprises d'accueil :

- Distributeurs motos
- Distributeurs automobiles
- Distributeurs poids lourds
- Distributeurs agricoles
- Grossistes pièces
- Centres automobiles

Emplois visés :

- Magasinier-Vendeur Confirmé P.R.A
- Conseiller de Vente Confirmé P.R.A
- Vendeur Boutique Confirmé P.R.A

Débouchés professionnels :

Méthodique et ordonné, vous aimez la technique automobile et les relations humaines. Être magasinier-vendeur confirmé pièces de rechange et accessoires, c'est travailler en équipe, représenter un constructeur ou un réseau de distribution, être en contact avec la clientèle.

Profil du candidat :

Jeunes, âgés de 16 à 25 ans de niveau seconde ou première de l'enseignement général, sans exclure les personnes titulaires ou de niveau :

- CAP Vendeur, Magasinier en pièces de rechange et équipements automobiles
- CAP Employé de Vente Spécialisé Option C : service à la clientèle
- BEP Vente Action Marchande
- BAC Professionnel Vente préparé sous statut scolaire

Sous réserve de la réussite à des tests d'aptitude et de motivation.

Programme

Réception/ Stockage/ Expédition :	14 heures
Technologie des P.R.A :	98 heures
Cycle de vente :	154 heures
Recherche de références et prise de commande :	14 heures
Promotions des ventes :	35 heures
Gestion des stocks :	77 heures
Traitement administratif et commercial :	63 heures
Environnement professionnel :	21 heures
Dossier professionnel :	49 heures
Epreuves pratiques :	28 heures
Examen final :	03 heures

Validation du CQP par des évaluations en cours de formation et par un examen final.

L'avenant 57 du 7 juillet 2010, étendu par arrêté du 21 décembre 2010 modifie le système de rémunération des jeunes sous contrat de professionnalisation. Le SMIC constitue, à partir du 1^{er} janvier 2011, l'assiette du salaire.

Salaire

Le salarié perçoit une rémunération minimale spécifique prenant en compte son âge ainsi que son niveau de formation.

Bénéficiaires	Droit Général	Au moins titulaires d'un diplôme (Bac Pro) ou titre professionnel de niveau IV
Moins de 21 ans	55% du SMIC	65% du SMIC
De 21 à moins de 26 ans	70% du SMIC	80% du SMIC
26 ans et plus	100% de la rémunération prévue à l'échelon 2	

Règlement examen CQP MAGASINIER VENDEUR CONFIRMÉ PIECES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES

Matières	Coeff.	Durée	Type d'épreuve
Gestion des stocks Traitement administratif et commercial – niveaux 1 et 2	2	3 h	Ecrit
Epreuve A Fiches Produits	1	45 mn maxi	Pratique en centre de formation
Epreuve B Entretien de Vente	3	45 mn maxi	
Evaluation 1 : Réception/ Stockage/ Expédition	2		En entreprise
Evaluation 2 : Prise de commande/ Vente/ Conseil Technique	2		
Dossier Professionnel	2	30 mn	Oral